

« C'était, raconte M. le secrétaire, vers 1875. Alors notre agriculture était dans l'état le plus précaire ; elle ne payait plus. Aussi un grand nombre de nos cultivateurs abandonnaient, de découragement, leurs propriétés et allaient à l'étranger chercher une existence meilleure. Il fallait réagir contre le dépeuplement de nos campagnes au profit des villes et des centres manufacturiers, et apporter un prompt remède à un malheureux état de choses. Le remède était trouvé, mais l'application en était difficile. Il fallait régénérer l'agriculture. Il s'agissait de rompre avec l'ancienne routine, d'abandonner des méthodes de culture surannées pour en adopter de nouvelles plus conformes aux exigences des temps présents. Il y avait donc toute une réforme à opérer, et un agronome distingué, feu M. E.-A. Barnard, n'a pas craint de l'entreprendre. Cultivant ses terres suivant les données de la science, il s'appliquait surtout à améliorer la race bovine en vue de la production du lait et de la viande, et il fut l'un des instigateurs du grand mouvement de l'industrie du beurre et du fromage en notre province ».

M. l'abbé Charest explique comment M. Barnard, de ce chargé par le gouvernement de Québec, parcourut la province, donna des conférences et fonda des Cercles agricoles.

En 1893, une législation spéciale assura le bon fonctionnement de ces Cercles agricoles déjà au nombre de 370. Il y en a aujourd'hui 570, avec 71 Sociétés d'agriculture.

Bientôt, le 14 novembre 1894, M. l'abbé Louis Casaubon, du Collège de l'Assomption, demandait à feu Mgr Fabre « de vouloir bien charger un prêtre dans chaque comté du diocèse de Montréal de l'organisation des Cercles agricoles et de leur surveillance... »

Des organisations diocésaines furent ainsi formées, puis, le 6 janvier 1894, une lettre pastorale collective des archevêques